

# La primauté du droit de l'Union européenne

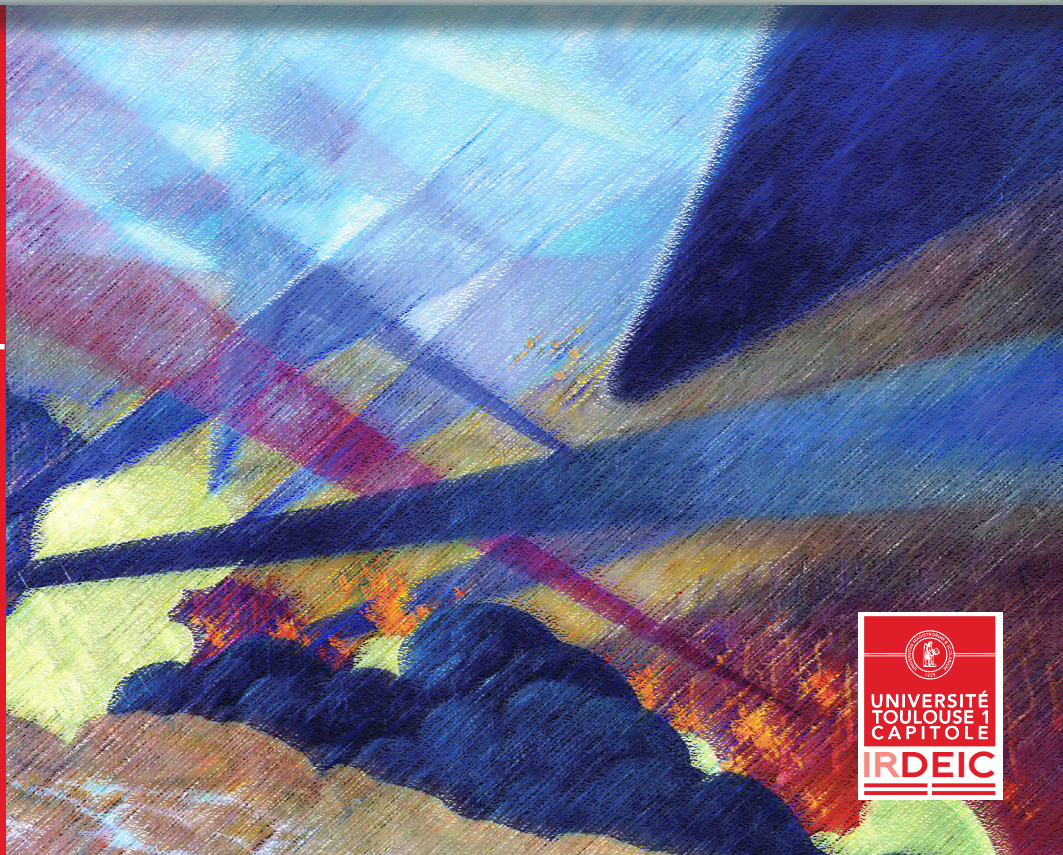
*Nouveaux visages, nouvelles questions,  
nouveaux raisonnements.*

Sous le parrainage de M. le sénateur Philippe BONNECARRÈRE  
Vice-président de la Commission des lois,  
Membre de la Commission des affaires européennes

**VENDREDI  
7 OCTOBRE  
2022**

**PALAIS DU  
LUXEMBOURG**

Salle René MONORY  
15 rue de Vaugirard  
75015 - Paris





9 h 00

## Le point de vue des juridictions européennes et nationales et de l'administration nationale

Sous la présidence de M. Vassilios SKOURIS, ancien président de la Cour de justice de l'Union européenne

1<sup>ère</sup> Table Ronde

### Les juridictions européennes

*Cour européenne des droits de l'Homme*

M. le juge Mattias GUYOMAR

*Cour de justice de l'Union Européenne*

M. l'avocat général Jean RICHARD DE LA TOUR

2<sup>e</sup> Table Ronde

### Les juridictions nationales

*Conseil constitutionnel*

M. Michel PINAULT, membre du Conseil constitutionnel

*Cour de cassation*

M. le Doyen de la Chambre sociale, Jean-Guy HUGLO

*Conseil d'Etat*

M. le président-adjoint de la Section du rapport et des études, Fabien RAYNAUD

3<sup>e</sup> Table Ronde

### L'administration

*Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères*

M. Tanguy STEHELIN, directeur adjoint des affaires juridiques

*Ministère de l'Economie et des Finances*

Mme Karine GILBERG, Chef du bureau du droit européen et du droit international



14 h 00

## L'approche doctrinale

Sous la présidence de M. le sénateur Philippe BONNECARRÈRE

1<sup>ère</sup> Table Ronde

### Le cadre général et européen

**Primauté, hiérarchie des normes et pluralisme :  
où est le curseur ?**

M. Jean-Paul JACQUÉ, professeur émérite de l'Université de Strasbourg,  
directeur général honoraire au Conseil de l'Union européenne

**Mise en cause structurelle et mise en cause  
circonscrite de la primauté ?**

Mme Hélène GAUDIN, agrégée des facultés de droit, professeure à l'Université  
Toulouse I-Capitole

**Convention EDH et primauté du droit de l'Union**

M. Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA, agrégé des facultés de droit, professeur à l'Université  
Toulouse I-Capitole

2<sup>e</sup> Table Ronde

### Le cadre constitutionnel et la primauté

**L'approfondissement des réserves constitutionnelles  
à la primauté**

Mme Anne LEVADE, agrégée des facultés de droit, professeur à l'Université  
Paris I-Panthéon Sorbonne

**La primauté et le législateur national :  
une question de démocratie ?**

M. Didier BLANC, agrégé des facultés de droit, professeur à l'Université Toulouse I-Capitole

3<sup>e</sup> Table Ronde

### L'approche par le droit international privé ?

**Primauté et conflits de normes en droit international privé**

Mme Estelle FOHRER-DEDEURWAERDER, maître de conférences à l'Université  
Toulouse I-Capitole

**Les questions sociétales, nouvel écueil de la primauté ?**

M. Ludovic PAILLER, agrégé des facultés de droit, professeur à l'Université Jean-Moulin-Lyon 3

14 h 00

Fin du séminaire

# Présentation

*La primauté du droit de l'Union est bien connue que ce soit dans son principe, dans sa valeur ou dans sa portée.*

*Les contestations, parfois virulentes, dont elle fait l'objet sont également connues.*

*Le but du séminaire organisé le 7 octobre 2022 est d'abord de s'interroger sur les raisons du renouveau et de l'approfondissement de ces contestations. Il est ensuite de les prendre en considération pour tenter d'y répondre, peut-être par l'appel à de nouveaux raisonnements.*



Séminaire organisé sous le parrainage de  
M. le sénateur Philippe BONNECARRÈRE Vice-président  
de la Commission des lois Membre de la Commission  
des affaires européennes.

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS** auprès de l'IRDEIC

Séminaire restreint (places limitées).

Contact : [colloques-irdeic@ut-capitole.fr](mailto:colloques-irdeic@ut-capitole.fr)